

## selles-sur-cher

## Joël Graslin ambassadeur de la cité

**A** l'occasion de la 20<sup>e</sup> édition du Festival « Regards jeunes sur la cité », qui a eu lieu à Paris le 30 octobre, le maire de Selles-sur-Cher Joël Graslin, en compagnie de David Ozon, directeur du SAJ (Service d'aide à la jeunesse), a répondu favorablement à une invitation de l'association l'Oroleïs, partenaire du Festival « Selluloid ».

Il s'agissait pour le premier magistrat, de représenter les élus de province dans un débat public portant sur les ateliers culturels pour la jeunesse.

Plusieurs institutions étaient représentées : le haut-commissariat à la jeunesse, le conseil général de Seine-Saint-Denis, l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, ainsi que Patrick Lopez, journaliste de l'émission « Passe ton bac d'abord », de la chaîne LCP (la chaîne parlementaire).

Un long débat a permis d'évoquer le devenir des actions culturelles vers la jeunesse. Le



Joël Graslin, représentant des élus de province souvent interrogé par les festivaliers.

maire de Selles a fait part du projet local. A l'occasion du repas qui a suivi, il a présenté les produits locaux, les cinq fromages caprins AOP et le vin du terroir apportés le matin, se faisant ainsi l'ambassadeur du patrimoine local.

L'après-midi, la secrétaire d'État Fadela Amara est venue échanger avec les festivaliers et Nicolas Thomas, animateur

de Selles, a pu évoquer la question de l'éducation à l'image pour les enfants.

Rendez-vous a été pris au ministère pour la présentation de son projet.

Après cet échange, la cérémonie de remise des prix s'est déroulée.

« Le Grand Méchant Loup », association pour la jeunesse berlinoise, partenaire de Selluloid, a été remarqué. Le film

« Mur mur », réalisé entre Berlin et Selles à l'occasion des 20 ans de la chute du mur, a reçu le 5<sup>e</sup> prix du jury.

Cette journée a été l'occasion de montrer l'intérêt de la ville de Selles-sur-Cher pour les questions d'accès à la culture pour les jeunes et le partenariat à cultiver entre les acteurs de l'éducation populaire et les collectivités.